

Image not found or type unknown



Remblai sur terrain voisin

Par **jonathan**, le **20/06/2008 à 15:38**

BonjourrrrrnMon voisin vient de construire sa maison.Son permis lui accorde une hauteur maxi de 7m45 (prox.lieu historique). L e terrain est légèrement en pente.rnrn1ère question: la référence en matière de hauteur de construction ?rnrn2ème question : J'ai établi une haie séparative suivant le terrain naturel. Mon voisin vient de remblayer son terrain qui se trouve être maintenant à quelques cinquante centimètres plus haut que mon terrain.Est-il dans son droit.rnrnMerci